



N°8 été 2010

L'éditorial du maire

Les travaux de mise en place de la deuxième tranche du réseau d'assainissement sont terminés et nous pouvons remercier les employés de la STURNO pour leur professionnalisme, leur rapidité et leur gentillesse. Je rappelle que le coût de 1480€ par branchement avait été voté lors du Conseil Municipal du 20 juillet 2006 et qu'il est valable pour toutes les tranches d'assainissement.

Contrairement à ce qui a été écrit dans le précédent éditorial, ce montant (1480€ x nombre de branchements demandés) est dû dès la mise en service de la 2^{ème} tranche pour les propriétaires concernés, au Mousseau, rue des Fours et partiellement rue des Moulins.

Les factures leur seront envoyées et recouvrées par le Trésor Public.

Les propriétaires en difficulté pour régler le montant en une seule fois devront contacter directement la Trésorerie de Doué-la Fontaine afin de demander un échelonnement de leur dette. Les demandes motivées seront étudiées au cas par cas.

Didier GUILLAUME

Dates à retenir

- L'association Familles Rurales organise un pique-nique familial le dimanche 12 septembre 2010.
- L'association Familles Rurales organise une soirée humoristique intitulée "Les mésaventures agricoles et conjugales de Joseph COUGNASSE" le samedi 6 novembre 2010, à la salle de la Maligny, à partir de 20h30. Tarif : 10 euros par personne. Réservez votre soirée.

Le point sur l'Etat Civil ce printemps

✚ Un Ulmois est arrivés :

Lucas GUITTON, né le 15 mai 2010

✚ Trois mariages ont été célébrés

Entre Melle Sophie CHAPIN et M. Cédric BOUDIER le 10 avril

Entre Melle Audrey PHELIPOT et M. Olivier THOUVENIN le 17 avril

Entre Melle Sandra MARION et M. Julien CHEVALIER le 12 juin

Les réalisations effectuées ce printemps

- ❖ Nivelage du parking de la salle d'animation de la Maligny.
- ❖ Ouverture de la voûte de la cave située sous la ruelle de la Maligny pour permettre son comblement.
- ❖ Réfection de la cour des bâtiments communaux de la bonne.
- ❖ Installation d'un serveur informatique et d'un système d'alarme à la mairie.
- ❖ Achat de chaises pour la cantine scolaire et de bancs pour l'école

...et programmées prochainement

- ❖ Branchements au réseau d'assainissement collectif de la salle des Fêtes du Mousseau et des deux locations communales de la rue du Mousseau.
- ❖ Installation de 3 jeux à ressort pour enfants de 2 à 6 ans et de 4 bancs sur le terrain de loisirs de la Maligny ainsi que 2 autres sur la place Pierre LATRILLE.
- ❖ Remplacement d'une conduite d'évacuation eau pluviale cassée rue des ormes au niveau du pont.

Au sujet des associations communales

✓ FAMILLES RURALES

La randonnée pédestre des Ulmes organisée le 17 mai au profit du camp de jeunes de l'association Familles Rurales a été une réussite malgré la météo incertaine.

Au sujet du Centre de Loisirs des Ulmes du 6 au 31 juillet, pour les enfants de 3 à 12 ans, et du camp pour les 8/12 ans prévu du 20 au 24 juillet, il est encore temps de contacter Isabelle GUIBERTEAU au 02 41 67 05 76 ou Anne-Marie GUILLAUME au 02 41 67 01 38.

Informations diverses

➤ Le Conseil Général nous fait savoir que les élèves de la commune désirant poursuivre des **études supérieures** au titre de l'année 2010/2011 peuvent prétendre à des bourses départementales.

Les dossiers de demande seront à retirer **dès le début du mois de juillet** à l'Hôtel du Département – Place Michel Debré – Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur.

Leur date limite de dépôt est fixée au 31 octobre 2010.

Tous renseignements à ce sujet, et notamment les conditions d'attribution, pourront être obtenus auprès du service indiqué ci-dessus.

La Mairie des Ulmes à votre service

	Ouverture Secrétariat	Permanences
Lundi	17H - 18H	Jean-Yves PILLIER (1 ^{er} adjoint) de 16H à 18H
Mardi	14H30 - 18H	Didier GUILLAUME (Maire) de 17H à 18H
Mercredi	14H - 16H	D. GUILLAUME de 9H30 à 11H30 sur rendez-vous
Jeudi	FERME	
Vendredi	9H30 - 12H30	Alain DAVASE (2 ^{ème} adjoint) de 9H30 à 12H30
Samedi	FERME	

Téléphone du secrétariat: 02 41 67 00 40 – Fax : 02.41.67.85.53

Mail: mairie.lesulmes49@wanadoo.fr

Site internet: www.lesulmes.mairie49.fr

